

# Fiche-Action

## Mission Locale de l'agglomération Rouennaise

**Titre :** Communauté Solidarité – Focus “Bénévelat en Ephad”

**Contexte :** Communauté Solidarité fait parti du Block Rendez-vous thématiques du projet Superblocks Compétences. Ce block propose diverses actions dont le bénévolat en Ephad à l'initiative du groupe de jeunes (partenariat).

**Type d'action :** ☒ ponctuelle ☐ régulière ☐ permanent

**Durée de préparation par atelier :**

2 mois et demi de préparation du collectif de jeunes : 4 à 5 ateliers d'une demi-journée, dont 2 rencontres avec la directrice de l'Ephad

**Durée des ateliers :** 4 sessions de bénévolat (4j) en collectif

**Porteur du projet :** • Margaux LAMAND, CISP

**Cible de participant-es :** Jeunes 16-25 ans + 29 ans

**Type de participation :** Pilote

**Critères déterminants :** Transparence ; Impact/Influence ; Confiance

**Champ d'action :** #intergénérationnel #bienveillance #solidarité  
#citoyenneté

**Contacts :** margaux.lamand@ml-rouen.asso.fr ;  
mission.locale@ml-rouen.asso.fr

## Mission Locale de l'agglomération Rouennaise

### Communauté solidarité - Bénévolat en Ephad

#### Objectifs :

- Apprentissage du travail en autonomie, d'une méthodologie de projet de a à z (ex : QQOCP), aller au bout du projet
- Remise en question des stéréotypes intergénérationnelles jeunes/personnes âgées
- Travailler et renforcer la relation de confiance pairs à pairs, jeunes/pros, ML/jeunes
- Travail et valoriser les compétences psychosociales : lutter contre l'isolement, redonner confiance en soi, etc.

#### Besoins humains :

- CISP : garante du cadre légal et administratif (ex : rédaction fiche projet pour budget)
- Partenariat : Fondation Lamauve (Ephad)

#### Besoins matériels :

- Budget ML : 130€ (pour l'achat de crème de mains, huile sèche, toile, pinceaux, peinture, feutre, dominos)
- Groupe Whastapp
- Espace de travail dédié

#### Description :

Le Block Rendez-vous thématiques se répartit sur 5 sites proposant chacun une thématique différentes : Loisir créatif ; Jeux de société ; Culture ; Solidarité ; Environnement.

##### Méthode de travail :

- Non descente, la CIPS est là en support et cadre leur intervention : les jeunes ont pensé à ce qu'ils voulaient proposer et ce qui était proposable en Ephad ; suggestion d'un partenariat avec une fondation connue de la ML ; les jeunes prennent le relais en rédigeant et envoyant un mail de premier contact ; etc.
- Importance de l'informel pour aider la dynamique de groupe et le travail en autonomie

Importance du collectif et de la constitution d'un groupe solide pour l'action : confiance mutuelle, bienveillance les uns envers les autres.

-> Cela a créer des espaces de rencontres et d'échanges fort en émotion, riche en partage d'histoire de vie.

[Découvrez ici le post linkedin !](#)

#### ANNEXE :

- Cahier des charges projet Superblocks
- Photos de l'évènement

## Mission Locale de l'agglomération Rouennaise

Communauté solidarité - Bénévolat en Ephad



## **Mission Locale de l'agglomération Rouennaise**

Communauté solidarité - Bénévolat en Ephad



L'EUROPE  
S'ENGAGE EN  
**NORMANDIE**

## **APPEL A PROJETS**

### **PROGRAMME FEDER FSE+ FTJ**

### **NORMANDIE 2021 – 2027**

*Priorité 6 : « Poursuivre l'élévation et l'adaptation des compétences de la population normande »*

**Objectifs spécifiques 4.5, 4.6 et 4.7**

**Renforcer l'information et accompagner les publics sur la connaissance des métiers  
et des formations associées**

**Favoriser le raccrochage scolaire**

**Renforcer l'accès à la qualification des publics en recherche d'emploi**

**« Actions de raccrochage, d'élargissement des choix  
professionnels et de développement des compétences  
pour les jeunes Normands »**



RÉGION  
**NORMANDIE**  
[www.normandie.fr](http://www.normandie.fr)

[www.europe-en-normandie.eu](http://www.europe-en-normandie.eu)



UNION EUROPÉENNE

**Actions de raccrochage d'élargissement des choix professionnels  
et de développement des compétences pour les jeunes Normands**

## **SOMMAIRE**

1. Contexte et objectifs poursuivis par la Région Normandie
2. Maquette financière
3. Actions éligibles et publics cibles
4. Périmètres éligibles
5. Modalités de sélection
  - a. Bénéficiaires
  - b. Nature des dépenses et
  - c. Montage du plan de financement
  - d. Critères d'éligibilité
  - e. Critères de sélection
6. Modalités de candidature et de dépôt
7. Examen des candidatures
  1. Modalités de recevabilité et d'éligibilité
  2. Modalités de sélection et comitologie
8. Annexes et documents à consulter

## 1. Contexte et objectifs de la Région Normandie

La Normandie compte près de 400 000 jeunes âgés de 15 à 24 ans, soit 11,6 % de la population régionale (5<sup>ème</sup> rang des régions métropolitaines). Si une grande majorité de cette tranche d'âge est en formation ou en emploi, une partie non négligeable est aujourd'hui sans solution durable d'insertion sociale et professionnelle et doit être accompagnée. Cette mission de service public est confiée au réseau des Missions locales qui interviennent sur l'ensemble du territoire national. En 2022, les 24 Missions Locales de Normandie ont accompagné près de 100 000 jeunes dans la recherche d'une formation ou d'un emploi e/ou dans leur insertion sociale.

Dotée d'une expertise avérée en matière d'ingénierie de développement local, ces structures mettent en œuvre des actions adaptées à ce public en liens avec les besoins et les enjeux identifiés sur la base de diagnostics locaux. Opérateur du Conseil en Evolution Professionnelle, elles sont membres du Service Public Régional de l'OrientatIon (SPRO) et participent aux Comités d'Animation Territoriale Emploi Formation (CATEF) animés par l'Etat et la Région organisés sur chaque territoire.

Fortes d'ambitions communes pour l'accompagnement des jeunes normands en situation d'insertion professionnelle, la Région Normandie et les Missions Locales ont souhaité organiser de nouvelles modalités de collaboration et de partenariat via un accord-cadre pluriannuel signé le 29 janvier 2024. Il propose d'œuvrer à la mobilisation et à l'évolution des offres de services existantes pour mieux accompagner les jeunes dans leurs parcours d'insertion, lutter contre le non-recours et de favoriser l'accès aux droits.

La mobilisation des fonds Région et du FSE+ vise donc à développer des actions et de nouvelles modalités d'intervention pour répondre aux besoins des publics accompagnés par les Missions Locales et de leurs territoires d'intervention.

Cette mobilisation s'inscrit en complémentarité des défis et enjeux inscrits dans le cadre du Contrat de Plan Régional de Développement de l'OrientatIon et de la Formation Professionnelle (CPRDFOP) et de la stratégie régionale de l'orientation. Elle vise à renforcer et adapter l'offre de service proposées aux jeunes normands suivis par les Missions Locales.

Concernant le FSE+, la mise en œuvre de ces actions interviendra au titre des OS 4.5, 4.6 et 4.7 :

OS 4.5 :

*« Améliorer la qualité, le caractère inclusif et l'efficacité des systèmes d'éducation et de formation ainsi que leur adéquation au marché du travail, notamment par la validation de l'apprentissage non formel et informel, pour favoriser l'acquisition de compétences-clés dont les compétences entrepreneuriales et numériques, et en promouvant la mise en place de systèmes de formation en alternance et apprentissages (FSE+) ;*

OS 4.6 :

*« Promouvoir l'égalité d'accès et le suivi jusqu'à son terme d'un parcours d'éducation ou de formation inclusive et de qualité, en particulier pour les groupes défavorisés, depuis l'éducation et l'accueil des jeunes enfants jusqu'à l'éducation et la formation des adultes en passant par l'enseignement général et l'enseignement et la formation professionnels et par l'enseignement supérieur, et faciliter la mobilité à des fins d'apprentissage pour tous et l'accessibilité pour les personnes handicapées (FSE+) »*

OS 4.7 :

*« Promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie, notamment les possibilités de renforcement des compétences et de reconversion flexibles pour tous, en tenant compte des compétences entrepreneuriales et numériques, mieux anticiper les changements et les nouvelles exigences en matière de compétences fondées sur les besoins du marché du travail, faciliter les transitions professionnelles et promouvoir la mobilité professionnelle (FSE+) »*

Le présent appel à projet a pour objectif de soutenir les actions suivantes :

- les actions collectives visant à renforcer l'information et l'accompagnement des publics jeunes sur la connaissance des métiers et des formations associées (OS 4.5)
- les opérations de raccrochage (OS 4.6)
- les opérations visant à renforcer l'accès à la qualification des publics en recherche d'emploi (4.7)

L'éligibilité des actions proposées au titre de cet appel à projet sera examinée conformément à l'accord entre l'Etat et la Région Normandie relatif aux lignes de partage entre le volet déconcentré du Programme National FSE+ 2021-2027 et le Programme FEDER/FSE+/FTJ Normandie 2021-2027, du 03 février 2022.

## 2. Maquette financière

Sur le Programme qui a été approuvé par la Commission Européenne, le montant des crédits est de 25 M€ pour l'OS 4.5, 11 M€ pour l'OS 4.6 et 49,1 M€ pour l'OS 4.7.

L'enveloppe prévisionnelle FSE+ allouée à ce présent appel à projets est de **2,25 M€ sur une première période allant du 1er juillet 2024 au 31 décembre 2025 et pour les 3 OS concernés.**

A l'issue de cette première période, de nouveaux appels à projets pourront être ouverts à candidatures pour la période 2026-2027.

Dans le Programme et son Document de Mise en Œuvre, **le taux maximum de l'aide FSE+ allouée par opération sera de 60% des coûts éligibles.**

En complément de l'aide FSE+, le porteur de projet pourra solliciter une subvention régionale pouvant correspondre au maximum à 40% des dépenses éligibles du projet (cf. dispositif régional adopté en Commission Permanente du 15 avril 2024).

## 3. Actions éligibles et publics cibles

### a. Les actions éligibles

Dans le cadre de cet appel à projets, sera soutenue **toute action collective** favorisant les parcours des jeunes qui répondent à un ou plusieurs des objectifs suivants :

- Proposer des événements locaux de présentation, d'orientation et d'information sur les métiers en lien avec la stratégie régionale de l'orientation,
- Informer, renforcer l'information sur l'offre de formation régionale et locale pour en faciliter l'accès,
- Proposer des actions permettant le développement de compétences transverses pour faciliter l'élargissement des choix professionnels et l'accès à la formation,

Pourront également être soutenues les **actions individuelles en faveur du raccrochage**. Celles-ci devront exclusivement viser le retour vers le système éducatif et non les actions de retour vers l'emploi.

Le service instructeur portera une attention particulière au respect de la ligne de partage sur ces typologies d'actions, entre les opérations de remédiation relevant du Programme Régional FEDER/FSE+/FTJ Normandie 2021-2027, et, les opérations de prévention du décrochage relevant du Programme National FSE+ 2021-2027.

Les actions proposées devront notamment permettre de :

- Répondre à des besoins non couverts pour les publics et les territoires d'intervention de chaque Mission Locale de la Normandie,
- Donner une nouvelle dimension à des actions existantes,

- Expérimenter, innover, mutualiser et modéliser de nouvelles pratiques afin d'élargir l'offre de services régionale à destination des jeunes normands.

De plus, l'ensemble de ces actions devra s'articuler avec les dispositifs existant sur le territoire.

La période de réalisation des actions pourra être annuelle ou pluriannuelle. **Les opérations devront être achevées au plus tard le 31 décembre 2026.**

**⚠** L'Autorité de Gestion attire l'attention des porteurs de projet sur le respect de l'effet incitatif de l'aide en cas d'application de la réglementation des Aides d'Etat : les projets ne devront pas avoir démarré (notification des marchés, signature des devis, signature des lettres de mission) avant le dépôt de candidature au présent appel à projets, ou, devront avoir fait l'objet d'un dépôt d'une pré-demande auprès de l'Autorité de Gestion.

Une pré demande doit comporter les informations suivantes :

- a) le nom et la taille de l'entreprise ;
- b) une description du projet, y compris ses dates de début et de fin ;
- c) la localisation du projet ;
- d) une liste des coûts du projet ;
- e) le type d'aide sollicitée (subvention, bonification d'intérêt, avance récupérable, prêt, garantie) et le montant du financement public nécessaire pour le projet.

### ***b. Les publics cibles***

Les bénéficiaires finaux des actions sont les jeunes normands relevant du périmètre d'accompagnement des Missions Locales.

## **4. Périmètres éligibles**

Les projets devront être mis en œuvre sur le territoire normand.

## **5. Modalités de sélection**

### ***a. Les bénéficiaires***

Les porteurs de projets éligibles sont les Missions Locales, qui interviennent en Normandie, sur les missions qu'elles exercent au terme de l'article L5314-2 du code du travail ainsi que l'Association Régionale des Missions Locales de Normandie. Ces missions locales devront être signataires de l'accord cadre Région Normandie/ Missions Locales validé en Commission Permanente du Conseil Régional du 06 Novembre 2023.

## ***b. Nature des dépenses***

Les dépenses éligibles pourront être prises **à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024**.

Les dépenses éligibles doivent être strictement nécessaires et rattachables à la mise en œuvre du projet et doivent pouvoir être justifiées par des pièces comptables et non comptables probantes.

Les dépenses ne doivent pas bénéficier d'un autre financement européen.

Les dépenses éligibles sont les suivantes :

- Dépenses directes de personnel  
Ce sont les personnes dont les temps consacrés au projet sont supérieurs à 10% de leur temps de travail et dont la rémunération est prise en charge par le porteur. Les personnes ayant consacré moins de 10% de leur temps de travail sur le projet ne sont pas éligibles.
- Dépenses indirectes  
Ce sont des dépenses qui ne peuvent pas être rattachées directement à une opération mais qui restent nécessaires à sa réalisation ;
- Dépenses de prestations externes

 les dépenses de prestations externalisées éligibles sont soumises au respect de la réglementation de la commande publique

Les dépenses indirectes ainsi que les prestations pourront être prises en charge dans le cadre des Options de Coûts Simplifiés. Ce choix sera fait au moment de l'instruction du dossier.

## ***c. Montage du plan de financement***

Le FSE+ vient en complément d'autres financements publics ou privés mais ne finance pas à lui seul l'intégralité des coûts éligibles d'un projet. Le porteur devra donc identifier dans son plan de financement les autres ressources mobilisées pour la réalisation du projet. Il pourra notamment solliciter une aide régionale en complément de l'aide FSE+. Cette aide régionale pourra correspondre, au maximum à 40% du montant des dépenses éligibles du projet (cf. dispositif adopté en Commission Permanente du 15 avril 2024).

**Le taux de financement FSE+ pourra aller jusqu'à 60% des dépenses éligibles.**

La Région a mis en place des Options de Coûts Simplifiés (OCS) qui ont comme objectif d'alléger la charge administrative en limitant la production des justificatifs aux dépenses de personnel et de prestations.

L'utilisation de ces OCS, notamment à travers des **taux forfaitaires**, pourra être proposé dans le cadre de cet appel à projet chaque fois que cela s'avèrera pertinent. Le taux forfaitaire retenu sera déterminé dans le cadre de l'instruction du dossier et restera à l'appréciation du service instructeur. Le porteur de projet devra donc présenter son plan de financement au réel pour les dépenses directes et sous forme d'une OCS pour les dépenses indirectes lors du dépôt de sa demande.

Quatre Options de Coûts Simplifiés (OCS) peuvent être mobilisées :

- 1) Dans le cas d'un projet comptant principalement des dépenses de personnel, il pourra être mobilisé :
  - **un forfait d'un montant de 40% des frais de personnels éligibles** pour couvrir les autres coûts directs et les coûts indirects pourra être proposé au porteur de projet. Pour prétendre à cette OCS, le porteur devra fournir des justifications techniques de la présence de coûts directs non-inscrits au plan de financement et directement rattachés au projet soutenu.
  - **un forfait d'un montant de 15% des frais de personnels éligibles** pour couvrir les coûts indirects
- 2) Dans le cas d'un projet comptant principalement des dépenses de prestations, travaux... (hors frais de personnel) :
  - **un forfait d'un montant de 20% des coûts directs** pour couvrir les frais de personnel directement liés au projet. Pour prétendre à cet OCS, le porteur devra fournir des justifications techniques de ses besoins de personnel directement rattachés au projet ;
- 3) Dans les autres cas :
  - un forfait de 7% de l'ensemble des coûts directs éligibles pour couvrir les coûts indirects de l'opération.

L'ensemble des dispositions relatives aux Options de Coûts Simplifiées sont détaillées dans le Document de Mise en Œuvre (partie introduction). Ce DOMO peut être consulté et téléchargé sur le site internet « L'Europe en Normandie ».

La réglementation européenne impose que les opérations présentant un coût total inférieur à 200 000€ soient obligatoirement mises en œuvre par le biais des OCS.

#### **d. Critères d'éligibilité**

Pour être recevable, le projet devra répondre à l'ensemble des critères d'éligibilité (critères cumulatifs) :

- Le projet doit contribuer à l'atteinte des objectifs fixés dans le programme pour l'objectif 4.5, 4.6 et 4.7, selon les actions proposées.
- Le porteur devra démontrer sa capacité financière à mener le projet en particulier à le préfinancer
- Le projet ne doit pas être terminé au moment du dépôt du dossier
- Le projet devra respecter les principes horizontaux suivants :
  - o L'égalité entre les hommes et les femmes et l'intégration de la dimension de genre, depuis l'élaboration jusqu'à la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de l'opération
  - o La prévention de toute discrimination fondée sur le sexe, l'origine raciale ou ethnique, la religion ou les convictions, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle depuis l'élaboration jusqu'à la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de l'opération
  - o La promotion du développement durable et du principe consistant à « ne pas causer de préjudice important »
- Le projet devra faire l'objet d'un soutien d'un **montant minimum de FSE+ de 20 000 €**.

#### e. Critères de sélection

| Critères de sélection                                                                                                                                                                                                                                                                                      | NOTE             |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| Pertinence de l'action au regard des enjeux du public visé et du territoire concerné :<br><br>- Inscription dans la logique du territoire<br>- Concertation avec les acteurs du territoire<br>- Prise en compte des besoins du public                                                                      | ... / 10         |
| Pertinence et qualité de l'action proposée :<br><br>- Méthodologie de repérage et de mobilisation du public cible<br>- Capacité de l'action à répondre aux objectifs opérationnels visés<br>- Modalités pour la modélisation et la pérennisation<br>- Adéquation des moyens matériels et humains mobilisés | ... / 60         |
| Inscription de l'action sur le territoire :<br><br>- Partenariats mobilisés<br>- Modalités de suivi et de pilotage (comitologie, indicateurs)<br>- Articulation et complémentarité avec le droit commun accompagnement social, emploi, formation                                                           | ... / 30         |
| <b>Total des points</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                    | <b>... / 100</b> |

Les projets qui obtiendront moins de 50 points ne seront pas retenus. Au-delà de 50 points obtenus, les meilleurs projets seront sélectionnés dans le cadre de l'enveloppe FSE+ prévisionnelle dédiée (2,25 M€).

## 6- Modalités de candidature et de dépôt

Le présent appel à projets est ouvert jusqu'au **31 décembre 2025**.

Tous les dossiers de candidature devront être déposés via la plateforme dédiée :

<https://monespace-aides.normandie.fr>

Le dossier de candidature est réputé complet lorsque le porteur de projet a rempli le formulaire de dépôt et transmis toutes les pièces demandées.

A la demande des services instructeurs, des informations supplémentaires ou des compléments pourront être demandés durant toute la phase de sélection du dossier.

Contact et accompagnement des candidats :

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats peuvent adresser un courriel à :

**AAP-FSE-Orientation@normandie.fr**

## **7- Examen des candidatures**

### ***a. Modalités de recevabilité et d'éligibilité***

Seront considérés comme non éligibles les dossiers de candidature ne répondant pas à tous les critères d'éligibilité énoncés.

Seront considérés comme non recevables les dossiers de candidature déposés hors délai.

### ***b. Modalités de sélection et comitologie***

Le présent appel à projets est soumis au Comité de Suivi Interfonds pour validation des critères de sélection puis présenté à la Commission Permanente de la Région Normandie du 27 mai 2024 pour validation.

Cet appel à projet est effectif à compter de sa date de publication sur le site l'Europe s'engage en Normandie.

Les dossiers de candidature éligibles sont analysés au regard de la grille de sélection inscrite au point 5. d. du présent appel à projets. Les candidatures seront examinées, sous réserve de disponibilité de fonds européens alloués à l'appel à projet, selon les périodes suivantes : candidatures reçues avant le 30 septembre 2024, le 31 décembre 2024, le 30 avril 2025, le 30 septembre 2025, et le 31 décembre 2025.

Lors de la sélection, les projets pourront être soumis pour avis à un comité technique composé du service Fonds Européens pour la Formation et de personnes « expertes » dans le champ de l'orientation.

Les projets sélectionnés seront ensuite présentés, pour avis en Comité Régional de Programmation (CRP) et seront validés en Commission Permanente (CP) du Conseil Régional.

## 8. Annexes et documents à consulter

- Ressources pédagogiques (guide du porteur, guide des obligations de publicité, notice marchés publics) : Ressources pédagogiques - Europe en Normandie ([europe-en-normandie.eu](http://europe-en-normandie.eu))
- Communication et publicité 2021 – 2027 :  
[Communication et publicité 2021-2027 - Europe en Normandie \(europe-en-normandie.eu\)](http://europe-en-normandie.eu)
- Accord cadre Région Normandie/ Missions Locales validé en Commission Permanente du Conseil Régional du 06 Novembre 2023.
- Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles et Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales 2023-2028, approuvés en Assemblée Plénière du Conseil Régional du 18 décembre 2023.  
<https://www.normandie.fr/la-strategie-regionale>

---

En cas d'application de la réglementation des Aides d'Etat, les projets éligibles devront le cas échéant respecter l'un des cadres possibles suivants ou toute autre réglementation pertinente :

- Régime cadre exempté de notification N° SA.111722 relatif aux aides à la formation pour la période 2024-2026 ;
- Régime cadre exempté de notification N° SA. 111723 relatif aux aides à la recherche, au développement et à l'innovation (RDI) pour la période 2024-2026 ;
- Règlement (UE) n° 2023/2831 de la Commission du 13 décembre 2023 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis ;
- Règlement (UE) 2023/2832 de la Commission du 13 décembre 2023 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis octroyées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général ;
- Décision de la Commission du 20 décembre 2011 relative à l'application de l'article 106, paragraphe 2, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides d'État sous forme de compensations de service public octroyées à certaines entreprises chargées de la gestion de services d'intérêt économique général ;
- Arrêt de la Cour (24/07/2013) - Affaire C-280/00, Altmark

Récapitulatif de votre demande d'aide

## 2024 - Super Block Compétences

TRANSMISE

le 31/07/2024 21:55 (Europe/Paris)  
par Madame Jessica BENARD ([jessica.benard@ml-rouen.asso.fr](mailto:jessica.benard@ml-rouen.asso.fr))

# Informations sur la demande

Référence : **00160084**

Intitulé du projet : **Super Block Compétences**

## Critères d'éligibilité

Votre projet concerne t-il le territoire normand ? : **Oui**

Confirmez- vous que votre projet n'est pas terminé au moment du dépôt de votre demande? :

**Oui**

Votre projet prévoit-il un soutien FSE+ d'un montant minimum de 20 000€ HT ? : **Oui**

Avez-vous la capacité administrative et financière à mener votre projet (en particulier à le préfinancer) ? : **Oui**

Votre projet contribue- t-il à l'atteinte d'au moins un des objectifs fixés dans le programme (selon les actions proposées): O. S 4.5 : Renforcer l'information et l' accompagnement des publics sur la connaissance des métiers et des formations associées O. S 4.6 : Favoriser le raccrochage scolaire O. S 4.7 : Renforcer l'accès à la qualification des publics en recherche d'emploi : **Oui**

Votre projet respecte-t-il les principes horizontaux (promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, égalité des chances et prévention de toute discrimination, promotion du développement durable)? : **Oui**

Votre structure est-elle éligible à cet appel à projets (Missions locales Normandes et Association Régionale des Missions Locales de Normandie : **Oui**

✓ **Votre demande respecte les critères de dépôt**

# Vos informations personnelles

## Identification



**MISSION LOCALE**

SIRET : **380384065 00021**

Je suis ou je représente un(e) : **Associations**

Forme juridique : **Association loi 1901**



**33 avenue Champlain  
76038 ROUEN  
FRANCE**



**02 32 81 63 70**



**<https://www.missionlocalerouen.fr>**

## Contacts



**Madame Sylvie SAINTEMARIE**

Directrice

**Représentant légal  
directrice**



**33 avenue Champlain  
76540 ROUEN  
FRANCE**



**02 32 81 63 70**



**[sylvie.saintemarie@ml-rouen.asso.fr](mailto:sylvie.saintemarie@ml-rouen.asso.fr)**



**Monsieur Yves SORET**

Président

 **33 Avenue Champlain 76540  
ROUEN FRANCE**

**02 32 81 63 70**



**02 32 81 63 70**



**mission.locale@ml-rouen.asso.fr**



**Monsieur Yves SORET**

Président

 **33 AVENUE CHAMPLAIN  
76540 Rouen  
FRANCE**

# Votre demande

## Votre Projet

**Votre projet est potentiellement éligible aux fonds européens. Vous devrez par conséquent compléter le formulaire complet répondant aux exigences européennes**

Souhaitez-vous poursuivre votre saisie avec le formulaire complet dès à présent ? : **Oui**

## Calendrier de votre projet

Date prévisionnelle de début de votre projet : **01/08/2024**

Date prévisionnelle de fin de votre projet : **31/12/2025**

## Descriptif de votre projet

Description synthétique de votre projet : **Proposer aux jeunes des services ouverts pour identifier, valoriser et développer leurs compétences transversales, apprendre à s'orienter et cultiver leur goût pour la formation.**

Présentation détaillée de votre projet, contexte : **Les jeunes accompagnés par la Mission Locale (ML) sont majoritairement peu formés et peu expérimentés. Ils associent les compétences aux techniques et métiers, négligeant les soft skills. Ils ne reconnaissent pas les soft skills comme des compétences à part entière. Cela les conduit à se percevoir comme "sans compétences", perception qui renforce un manque de confiance en soi et limite leur positionnement sur les emplois ou formations. Or, les soft skills, sont essentielles dans le monde professionnel. Bien que les compétences techniques soient également très recherchées, l'association des deux est cruciale pour accéder et se maintenir dans un emploi ou une formation, où les interactions interpersonnelles sont primordiales. Dans un contexte de tension sur le marché du travail, où les entreprises peinent à recruter, elles sont moins exigeantes sur les compétences techniques mais placent en priorité des critères liés aux savoir-être. C'est un constat qui a notamment été réaffirmé dans l'enquête régionale ARML " Regard croisé " : Lors d'un recrutement d'un jeune de moins de 25 ans, quels sont vos points de vigilance ? (3 choix possibles) : Son comportement à 87% - Sa motivation à 90% et en 3ème position, sa personnalité qui revient à 40%. Ces 3 items s'observant loin devant les items relatifs à l'expérience (9%) ou à la qualification (14%). En interne, La Mission Locale propose aujourd'hui de nombreux ateliers et activités visant à aborder, valoriser et développer les compétences des jeunes. Toutefois, l'approche compétences n'est pas toujours perçue de manière explicite par les jeunes. Les ateliers peuvent être perçus comme une exploration personnelle sans lien direct avec leurs attentes professionnelles, entraînant parfois un manque d'adhésion et une faible participation. De plus, l'offre d'ateliers existante est souvent dispersée, peu partagée entre les conseillers, et insuffisamment documentée, ce qui conduit à une réinvention constante des contenus et supports sans réelle capitalisation. Ainsi, le projet SUPER BLOCK Compétences a pour finalité de réconcilier les jeunes avec leurs compétences, de renforcer leur confiance en eux et de les orienter vers des opportunités**

de formation et d'emploi adaptées à leurs aspirations et aux besoins du marché. Développer la culture compétence chez les jeunes - Promouvoir une compréhension approfondie des compétences comportementales. Encourager l'identification, la valorisation et le développement de leurs capacités pour renforcer leur confiance en eux et pour ancrer cette culture de compétence dans leur parcours professionnel et personnel. Améliorer l'accès à l'emploi o Rendre les jeunes plus compétitifs sur le marché de l'emploi en renforçant leur confiance en eux et leur capacité à valoriser leurs compétences. Encourager la Formation : o Promouvoir la formation continue et le développement personnel comme des leviers de réussite professionnelle. Structurer une démarche centrée sur les compétences à la Mission locale : o Faire de la Mission locale un centre de ressource et d'entraînement sur la question des compétences, identifié par les jeunes, les Organismes de Formation et les employeurs, avec des outils et méthodes testés et validés, diffusés en interne et partageables.

Objectifs de votre projet : **Le Super Block Compétences** ambitionne de toucher 1500 jeunes sur la durée du projet. Les activités qui ne sont pas des accompagnements. A ce titre, les jeunes bénéficiaires ne seront pas des participants mais des usagers. Seuls les jeunes bénéficiaires de l'action " projetFab " seront identifiés comme participants (environ 60 sur la durée du projet). Profil de jeune : Tout jeune accompagné par la Mission locale est potentiellement concerné par l'approche du projet. C'est vrai par exemple pour les jeunes faiblement qualifiés ou les jeunes décrocheurs qui manquent de compétences reconnues formellement, ce qui les rend vulnérables sur le marché du travail. C'est vrai pour les jeunes en recherche d'orientation qui peuvent explorer leurs intérêts, identifier leurs compétences et définir leur projet. C'est également vrai pour des Jeunes travailleurs précaires, qui enchaînent des emplois précaires ou temporaires et ont besoin de stabiliser leur parcours professionnel et de faire des feed-back sur les compétences acquises...

Atteinte des Objectifs Spécifiques - Nombre de jeunes fréquentant les blocks d'offre de services : o Total par block (Exploration, Renforcement, Projection). o Répartition par âge, genre, niveau de formation initiale. - Nombre de sessions et ateliers réalisés : o Par type de block et activités (Incubateur, Rendez-vous, etc.). o Taux de remplissage des sessions. - Nombre de projets réalisés dans le cadre du ProjectFab et satisfaction des participants. - Nombre de salariés formés à de nouveaux outils ou nouvelles méthodes - - Support de communication réalisé / type de diffusion - Nombre et nature des partenaires mobilisés associés ; nature de leurs interventions - Nombre de réunion de l'équipe projet et nature des échanges et productions - Nombre et nature des supports de communication produits - modalités de diffusion Insertion et Orientation - Nombre de jeunes positionnés sur des emplois ou des formations / Nombre d'entrées en emplois, formations, immersions). - Satisfaction des Organismes de Formation : Qualité de la préparation des jeunes (mesuré sur les jeune positionnés). - Satisfaction des entreprises : sur la préparation des jeune positionnés (mesurée lors de placements, journées, sortie d'immersions) - Satisfaction des partenaires : AROM, autres partenaires associés hors OF et entreprises) : Compétences des jeunes : Questionnaire d'auto-évaluation avant / après (Incubateur, Tous entrepreneurs, ProjectFab): - Niveau de confiance - Sentiment de préparation et motivation à intégrer un emploi ou une formation. - Identification des compétences acquises ou renforcées. Impact sur le Territoire - Augmentation de l'accès à la formation et à l'emploi (mesuré à partir des données IMILO des années précédentes) - Evolution du nombre de jeunes accompagnés par la ML grâce au projet. - Nombre de présentation des outils et méthodes /nombre de transferts vers d'autres Mission Locale Suivi et Évaluation - Création d'une offre des

services sous IMILO (suivi des jeunes). - Tableaux de bords mensuels pour suivre les activités (outil collaboratif). - " Mêlées " bimestrielles de l'équipe projet : examen du déroulé des actions et fréquentation des jeunes ; ajustements éventuels ; documentation du projet en vue de la capitalisation et du transfert (interne /e externe) ; préparation des bilans. - COPIL intégrant la Région pour partage des résultats avec les parties prenantes.

Principales actions prévues avec calendrier de réalisation : **Block 1 : Exploration** "

**L'Incubateur** " : Programme de 4 ateliers pour initier les jeunes à une pratique réflexive sur leurs expériences. - Découverte de la notion de compétence (techniques, douces, connaissances, mises en œuvre en contexte professionnel) - Identification de ses compétences / Retour sur expérience - Lien compétences et attendus des secteurs professionnels (contextualisation) - Création d'un CV motivationnel orienté autour de 5 soft skills, en dialogue avec les résultats de l'atelier précédent - Les participants apprendront à communiquer et à diffuser leurs compétences révélées par le CV. : Savoir argumenter, démontrer les liens expériences / compétences. Durée : 4 ½ journée - Rythme : 2 fois par mois par secteur Localisation : Sur les 5 secteurs - Nombre de session sur la durée du projet : 100 Les Rendez-vous : Les rendez-vous sont conçus comme une porte d'entrée accessible et attrayante pour engager les jeunes dans un contexte rassurant et peu engageant. Ils se concentrent sur des thématiques telles que : numérique, jeux de société, PomProd (média jeunes ML), culture, sport, mobilité...L'objectif est de proposer une première marche pour aborder des compétences telles que la communication, la collaboration, la gestion du stress, la résolution de problèmes. Durée : En demi-journée, l'offre est récurrente et les jeunes peuvent revenir - Rythme : Au moins 1 par semaine - Les jeunes de différents secteurs peuvent se retrouver) Localisation : Transversal - Nombre de session sur la durée du projet : 40 **Block 2 : Renforcement** Le Block 2 a vocation à proposer des situations à même de développer ou renforcer des compétences transversales, en s'appuyant sur des mises en situation. " Tous entrepreneurs " de son avenir ; en 2 ateliers - Partir des rêves des jeunes pour explorer leurs aspirations ; Identifier ses valeurs et motivations comme moteur du passage à l'action ; Découvrir la méthodologie de projet. - Imaginer un projet fictif en appliquant la méthodologie de projet ; Pitcher son projet devant le groupe ; Identifier par un retour d'expérience, les apprentissages et compétences Durée : 2 ½ journée - Rythme : 2 fois par mois par secteur Localisation : Sur les 5 secteurs - Nombre de session sur la durée du projet : 100 **ProjectFab** : - Il s'agit de proposer un programme intensif durant lequel un groupe de jeune va mener un projet concret, basé sur la pédagogie par le faire. D'une durée de 3-4 semaines, les participants imagineront un projet : aménagement d'espace, projet culturel, projet environnemental ou solidaire... Le programme permet d'apprendre et d'entreprendre en collectif, d'expérimenter le milieu professionnel par une mise en situation de " production ".. Durée : 3-4 semaines - Rythme : 4 par an Localisation : Transversal - Nombre de session sur la durée du projet : 5 **Block 3 Projection** **Matins Projet / Formation** : Compétences à s'orienter et Gout de la formation Rendez-vous hebdomadaire visant à développer la compétence à s'orienter et l'appétence pour la formation. Il prend appui sur l'ADVP et propose en offre ouverte (avec ou sans pré-inscription) : sensibilisation à la démarche projet ; Aide à la réflexion sur son orientation ; Elargir les cibles professionnelles ; Recherches d'infos sur la formation ; Se mettre dans la peau d'un apprenant ; cibler la formation et préparer sa candidature. Durée : ½ journée -Rythme : 1 par semaine par secteur Localisation : Sur les 5 secteurs - Nombre de session sur la durée du projet : 200 **Matinée compétences et métiers** : ½ journée de découverte de l'AROM et de ses outils, en

**programmation mensuelle. Durée : ½ journée - Rythme : 1 fois par mois Localisation : Transversal - Nombre de session sur la durée du projet : 12 Rallyes Formation : favoriser la connaissance de l'offre de formation (OF/CFA) en organisant des rallyes mensuels Durée : ½ journée à 1 journée - 1 fois par mois en transversal - 12 sur la durée du projet**

**Plus-value de votre projet pour le territoire : Ce projet innovant permet aux jeunes d'identifier et de développer leurs soft skills, facilitant ainsi leur accès à la formation et à l'emploi. Il vise à renforcer les liens avec les organismes de formation (OF) et les entreprises, ancrant les compétences des jeunes dans des contextes concrets. Ce projet comble un besoin actuellement non couvert, en s'intercalant entre l'accompagnement individuel de la Mission Locale et les programmes de préparation tels que #Avenir. Il est destiné à s'inscrire durablement dans le paysage des partenaires OF et CFA, en complémentarité des offres existantes. Pour les jeunes, l'objectif est d'améliorer et d'accélérer leur accès aux solutions d'emploi, de formation ou d'immersion. Sur le plan de la formation, le projet vise à mieux préparer les jeunes aux actions qualifiantes et à leur donner envie de se former en les sensibilisant à l'importance des compétences. Pour les entreprises, le projet propose de redéfinir un cadre de coopération où la Mission Locale soit davantage reconnue pour sa capacité à préparer les jeunes à l'entreprise, en complément de son rôle traditionnel d'accompagnement des parcours d'insertion. En interne, pour la Mission Locale, il s'agit de redéfinir notre offre de services et de transformer nos pratiques par l'intégration de nouveaux outils et démarches, avec l'objectif de les ancrer durablement**

**Livrables proposés : Formation nouveaux outils / méthodes • Programme de Formation : Documentation des sessions de formation pour les conseillers – Emargements. Supports de Communication • Visuels et Slogans • Contenu et calendrier des Campagnes sociales média et publications - indicateurs de performance (engagement, reach). • Témoignages Vidéo : Vidéos de témoignages de jeunes participants, mises en ligne et partagées. Activités et Ateliers • Manuel des Ateliers : Guide détaillant les activités, y compris les objectifs, le contenu, les méthodes d'animation et les outils nécessaires. • Calendrier des Activités : Planification • Présence et Participation : Feuilles de présence signées par les usagers ou participants pour chaque activité. Partenariats et Réseaux • Compte rendus des comités de pilotage / Emargements (membres et participation) • Accords de partenariat éventuels signés avec les OF, CFA, AROM, entreprises. Évaluation et Feedback • Compte rendu des Mêlées de l'équipe projet, incluant les retours avec des jeunes et des conseillers ML, des partenaires. • Questionnaires de Satisfaction : Résultats des enquêtes de satisfaction menées auprès des jeunes, des entreprises et des OF. • Études de Cas : Documentation de cas individuels illustrant l'impact du projet sur certains participants. Indicateurs de Performance • Tableaux de suivi des indicateurs : o Nombre de jeunes ayant suivi les activités o Taux de placement en emploi ou en formation o Taux de satisfaction des participants o Retours qualitatifs des entreprises et OF Rapports Annuels : Rapports annuels synthétisant les performances du projet et les résultats obtenus. Diffusion et Pérennisation • Plan de Pérennisation : Documentation des stratégies d'intégration du projet (actions et moyens nécessaires ; documentations des activités). • Guide de réplcation : étapes à suivre, outils, point de vigilance, levier**

## **Critères de sélection**

Comment les actions proposées répondent-elles aux enjeux du public visé et du territoire concerné (ex: inscription dans la logique du territoire, concertation avec les acteurs du territoire,

prise en compte des besoins du public) ? : **Le projet vise à valoriser les compétences locales des jeunes et à améliorer leur employabilité, contribuant ainsi à la réduction du chômage et à la dynamisation économique du territoire en répondant aux besoins de recrutement des entreprises. La Mission Locale coopère au quotidien avec tous les acteurs du territoire : organismes de formation, entreprises, associations et collectivités. A ce titre elle connaît les besoins et ressources de ces partenaires. Cette collaboration ancienne et de qualité garantit que les actions mises en place soient en adéquation avec les attentes et les besoins des employeurs et des jeunes et acteurs de la Métropole. Particulièrement, avec les OF, il s'agira de collaborer pour préparer les jeunes à intégrer les formations programmées pour faciliter leur insertion dans des parcours qualifiants. Avec les Entreprises, il s'agira d'identifier les compétences comportementales les plus recherchées par les employeurs et préparer les jeunes en créant un lien direct entre formation et emploi. Le projet répond spécifiquement aux besoins des jeunes de la Mission Locale en leur offrant un soutien adapté et ciblé. Il s'agit de les aider à reconnaître et à développer leurs compétences comportementales, souvent sous-estimées mais cruciales pour l'emploi et la formation. Il s'agit également d'accélérer leur accès aux solutions d'emploi et de formation. C'est une demande explicite des jeunes que nous avons pu observer à travers l'étude MoodLive sur l'adhésion des jeunes : demande d'intervention de ML amenant à des solutions plus rapidement ; et à travers une enquête marketing qui démontre que la Mission Locale n'est pas toujours perçue comme l'acteur le plus efficace pour l'accès à l'emploi. Enfin, l'action s'inscrit dans la vocation de la Mission locale de renforcer l'égalité des chances : en offrant aux jeunes, notamment les jeunes les moins qualifiés, les moyens de reprendre confiance en eux, de valoriser leurs compétences et d'ouvrir ainsi des opportunités et de réduire des phénomènes l'Autolimitation.**

Complétez, si nécessaire, le descriptif du projet en détaillant : 1- Méthodologie de repérage et de mobilisation du public cible 2- Objectifs opérationnels visés et les actions proposées pour les atteindre 3- Modalités envisagées pour la modélisation et la pérennisation 4- Moyens matériels et humains mobilisés pour la mise en œuvre des actions : **les équipes de conseillers sont le premier vecteur de repérage et de mobilisation. Le projet Super Block a vocation à remplacer une offre de services existante mais aujourd'hui diffuse, en la réorganisant. L'ensemble de l'équipe doit donc être impliquée dès le début :**

- **Journée fédérative : Une journée dédiée à la déconstruction et à la reconstruction de l'offre de services.**
- **Tests des activités : Les conseillers de la Mission Locale participent et animent les ateliers Super Bloc pour se familiariser avec le contenu.**
- **Formation : aux outils et méthodes pour 24 conseillers, dont 12 de l'équipe projet.**
- **Communication interne : Publications régulières sur les réseaux sociaux valorisant les activités pour motiver les équipes à participer et à s'impliquer dans le projet. Communication vers les Jeunes L'offre Super Bloc est récurrente et ouverte, permettant une entrée continue des jeunes dans les activités, sans temps d'attente, avec des ateliers accessibles au moins deux fois par semaine. La systématisation des ateliers tels que "l'Incubateur" et "Tous Entrepreneurs" sera recherchée.**
- **Communication sur les réseaux sociaux, campagnes d'emailing, témoignages vidéo.**
- **Auto-positionnement des jeunes via le site de la Mission Locale.**
- **Délocalisation des activités lors de forums, rencontres partenariales et d'événements tels que les Zazimuts, Rouen sur mer, Forum des associations... Collaboration avec les Partenaires Locaux**
- **Organisation de présentations et de démonstrations des ateliers.**
- **Inclusion des partenaires dans le comité de pilotage.**
- **Organisation d'activités lors les JPO des OF ou rencontres métiers/orientation de l'AROM).**
- **Collaboration avec les OF et CFA pour préparer les**

jeunes, orienter vers les formations et continuer le parcours après les formations. Partage des compétences et potentiel des jeunes pour co-construire les étapes de leur parcours. • Réseau pour l'Emploi : Partage de l'offre de service avec France Travail, Cap Emploi, le Département et les autres membres associés du Réseau pour l'Emploi. • Lien avec les entreprises : Préparation des jeunes pour l'emploi, suivi après des passages en emploi courts ou PMSMP pour valider les soft skills acquises. 2- 3- Modalités envisagées pour la modélisation et la pérennisation A la sortie du projet et en fonction de ses résultats, il est prévu une intégration dans l'Offre de Services de la ML. Des modalités sont prévues pour permettre au projet Super Block d'être modélisé : o Le comité de pilotage et l'évaluation à travers les indicateurs de performance o Les mêlées régulières de l'équipe projet pour une évaluation en continue ; Des jeunes, des conseillers ML ou des partenaires invités ponctuellement dans des espaces de discussion pour recueillir des feed-back. Modélisation du Projet o Rédaction de manuels détaillant les processus, les objectifs et les méthodologies des activités. o Partage des outils pédagogiques, tels que les fiches d'atelier, les supports de présentation et les grilles d'évaluation. Le projet intègre des actions de formation à l'entrée pour l'équipe projet : • Formation aux outils et méthodes de l'Incubateur de la ML de St Lô • Formation " Tous Entrepreneur " • Formation CV motivationnel A l'issue du projet : o Organisation de sessions de formation pour de nouveaux conseillers (hors Equipe projet). o Ateliers de Renforcement afin de maintenir la qualité et l'efficacité des interventions. o Maintien d'une veille Pédagogique continue pour tester de nouvelles approches et les intégrer dans les activités. Partenariats Durables : les partenariats établis tout au long de l'action seront formalisés autant que possible, de manière à assurer une collaboration continue.

Comment votre projet s'inscrit-il sur le territoire (ex: partenariats mobilisés, modalités de suivi et de pilotage, articulation et complémentarité avec le droit commun accompagnement social, emploi, formation : - **Mobilisation de partenaires locaux habituels pour repérage information et mobilisation des jeunes** - Mobilisation de tous les OF et CFA : notamment pour la partie rallye formation, mais aussi pour travailler sur les modalités d'accès de jeunes à la formation, sur l'articulation des activités Super Block Compétences avec les actions formation (amont et aval) - Mobilisation de l'Agence de l'Orientation et des métiers pour les Matinées de l'AROM et pour lier ces matinées avec les événements métiers / orientation de l'Agence, de manière à ce qu'ils puissent profiter pleinement aux jeunes inscrits dans les activités du Super Block Compétences - Mobilisation des entreprises pour de suites de parcours sous forme d'emploi ou d'immersion – pour confirmer les compétences des jeunes dans les entreprises. - Mobilisation des acteurs du Réseau pour l'Emploi : le projet Super Block Compétence a pour objectif de s'adresser à tous les jeunes et de pour accueillir de jeunes accompagnés par France Travail, Cap Emploi, des jeunes allocataires du RSA accompagnés par le département. Si la qualité et la pertinence du projet est validé, il pourra s'inscrire dans le plan d'action des comités du R2sau Pour l'Emploi, en articulation avec les autres activités des autres membres. - Il est également ouvert à tout jeune accompagné dans des dispositifs spécifiques : Promo 16-18 AFPA, accompagnement des réfugiés... Articulation CEJ / PACEA et projet Super Block Compétences Les jeunes déjà accompagnés dans le CEJ, par la ML ou par France Travail, les jeunes accompagnés dans le PACEA pourront bénéficier des activités super Block Compétences. La Mission Locale testera une systématisation du block Incubateur pour de jeunes amenés à intégrer le CEJ (sas commun). La Mission locale mettra en place un comité de pilotage intégrant la Région, le Réseau Pour l'Emploi et des organismes de formation,

des entreprises et tout partenaire pertinent pour le projet. Pour les jeunes plus en difficulté, le Block " Rendez-vous " offre un espace de socialisation qui permet une entrée rassurante vers la question des compétences et la perspective de formation et de parcours professionnels. L'ensemble des aides et dispositifs accessibles aux jeunes de la ML sera mobilisé au bénéfice des jeunes du Super Block Compétences en fonction de leurs besoins.

### **Mise en oeuvre**

Moyens humains affectés à votre projet : • **5 binômes de CIP (Conseillers en Insertion Professionnelle) : 1 binôme par secteur, soit 10 CIP à 40% de leur temps pour l'animation des Blocks, la mobilisation du partenariat, la contribution à la capitalisation. • 1 CIP (60%) : Chargé de la mobilisation des partenariats, de la coordination opérationnelle et de l'animation du Block ProjectFab. 1/2 Chargé de projet chargé de la coordination globale du projet et de la mobilisation et la formalisation des partenariats; le suivi, l'évaluation et les bilans du projet • 1 responsable de l'innovation (10%) : En charge de la capitalisation et de l'innovation. Il assure l'animation des mêlées de l'équipe projet ; ; la documentation pour la capitalisation et le transfert.**

Autres moyens matériels ou immatériels utilisés pour votre projet : **Formation : • Formation aux outils et méthodes de l'Incubateur de la ML de St Lô • Formation " Tous Entrepreneur " - 3 jours pour 12 conseillers Formation "Tous Solidaires" : 4 jours pour 3 conseillers • Formation CV motivationnel : 4 jours pour des formateurs démultiplicateurs puis 2 sessions de 4 jours pour 2\*12 conseillers Tous les moyens logistiques et matériels de la ML seront mobilisés pour déployer les activités du Super Block**

Moyens administratifs de suivi de votre projet : **10% de la RAF pour la gestion ; 10% d'une directrice adjointe pour le pilotage; 15 % du chargé de communication 5% du chargé appui métier (création des offres de services, suivis de la saisie et édition de tableaux de bord IMILO**